

Confirmation de participation



Données

Nom et prénom : _____

Entreprise où vous êtes actuellement employé : _____

Fonction : _____

Date de naissance : _____

GSM & Tél. : _____

E-mail : _____

Facturation à : _____

N° de TVA : _____

Le/la soussigné(e) souhaite participer activement au réseau Young VOM, une initiative de l'Association Belge des traitements de surface des matériaux (VOM).

Contribution 2024

La cotisation annuelle permet à la personne inscrite de participer gratuitement à 6 événements organisés par Young VOM pendant l'année (p.ex. visite d'entreprise, webinaire, séminaire, etc.). En outre, vous serez activement informé par e-mail, le site web et les médias sociaux. Si l'entreprise qui vous emploie n'est pas membre de la VOM, elle doit y adhérer après 2 ans pour garantir votre participation active à Young VOM. Votre participation à Young VOM est automatiquement renouvelée au début d'une nouvelle année, à savoir le 1er janvier. Les participants autorisent VOM asbl à les tenir informés des traitements de surface et à mentionner leurs coordonnées dans les supports informatiques de VOM asbl (cf. Loi sur la protection de la vie privée du 25/05/2018). Pour renoncer à la participation, il faut le notifier par écrit à l'asbl VOM au plus tard un mois avant la fin de l'année civile. La contribution expire avec l'année civile suivante.

CONTRIBUTION À YOUNG VOM 2024

Vous êtes employé(e) par une entreprise membre de la VOM : https://www.vom.be/fr/membres	€ 270,00 / an / personne
Vous êtes employé(e) par une entreprise qui n'est pas membre de la VOM https://www.vom.be/fr/membres	€ 405,00 / an / personne

Nom et fonction du soussigné : _____

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :